

COMMUNE DE ROMANS
AIN

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020**

Membres en exercice : 15 ; Membres présents : 15 ; Convocation du 30 juin 2020

L'an deux mille vingt et le six juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement à la salle des fêtes au vu de la crise sanitaire. La présidence de cette réunion a été assurée par Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, Maire.

Membres présents : Mesdames DUVILLARD Isabelle, RAVOUX Annick, CURTIL Paulette, MAGAUD Catherine, LLORENS Marie-Hélène et SIMONET Chantal Messieurs CHATELET Jean-Marc, GAUTHIER Jean-Michel, AJOUX Romain, BERARDET Jean-Noël, BONIN Patrick, GUINET Pierre, POLLIN Olivier, RAVET Yoann et PERRADIN Laurent,

Secrétaire de Séance : Madame MAGAUD Catherine

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 22 juin 2020.

DELIBERATIONS ET DECISIONS DIVERSES

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- L'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse lance un plan de rebond et propose des subventions pour les travaux sur les lagunages, toutes les communes pourront être éligibles. Nous devons prévoir sur le lagunage situé Route de Châtillon un entretien suivi d'un épandage des boues, nous solliciterons une subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour les travaux à réaliser en 2021.
- « Opération Eco Dombes » : la Communauté de Communes pour relancer le commerce local propose à la population du territoire un jeu concours doté de 40 000€ de prix en bons d'achats valables chez les commerçants de la communauté de commune participant à l'opération. Après en avoir discuté les membres du conseil municipal souhaite opter pour une aide plus ciblée vers des commerçants ou des familles fortement impactés par la crise. La commune de Romans ne donnera pas de suite favorable à la demande chiffrée (0.50cts par habitant) de la communauté de commune.
- Accepte une demande de dérogation temporaire pour raisons médicales, concernant une famille dont la petite fille irait à l'école de Châtillon en maternelle à compter de la rentrée 2020/2021.
- Autorise le maire à prendre les dispositions nécessaires pour assurer la limitation de vitesse sur les routes du Bourbier et des Vernes
- Décide après examen des offres reçues, de retenir l'entreprise COLAS pour la réfection des Routes du Bourbier et de la Fontaine. Pour un montant total de 26 315.88€. Travaux à faire dans les semaines à venir.
- Etudient une demande de candidature pour le remplacement de l'agent technique Jean-Marc ROZIER pour anticiper son départ en retraite.
- Valide le tableau des commissions communales après avoir nommé un référent pour chacune d'entre elles : voir annexe 1

- Arrête la liste des subventions prévues au budget 2020

ASSOCIATIONS - ORGANISMES	SUBVENTIONS 2020
FOYER ACCUEIL MEDICALISE ROMANS FERRARI	200€
SOU DES ECOLES RPI (annuelle – élèves piscine)	200€
ASSOCIATION DECOUVERTES	100€
FOOTBALL CLUB DOMBES BRESSE	150€ (6 joueurs)
BOUCHOUX CONDEISSIAT BASKET	450€ (18 joueurs)
ATHLETISME CHATILLONNAIS	25€ (1 athlète)
CECOF - CFA AMBERIEU EN BUGÉY	90€
CHAMBRE DES METIERS DE L'AIN	90€
MAISON FAMILIALE DE PERONNAS – LA VERNEE	30€
RESTAURANTS DU CŒUR	100€
MFR ST ROMAIN DE POPEY	30€
ADMR NEUVILLE LES DAMES	200€

INFORMATIONS DIVERSES

- Assemblée générale du SIEA le vendredi 24 juillet 2020 à 18h00.
 - Rappel sur la lutte contre l'ambrosie, elle est à l'origine de nombreuses allergies aux symptômes aussi variés que désagréables pour environ 10% de la population. Les propriétaires concernés par cette invasion doivent veiller à éradiquer cette plante nocive rapidement.
-
- Réunion de la Commission cimetière lundi 27 juillet 2020 à 18h00 devant le cimetière
 - Réunion de la Commission animation jeudi 20 Août à 17h00 devant la salle des fêtes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15

Le Maire,
Jean-Michel GAUTHIER

